Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260309-DEL20260309_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 9 mars 2026

Délibération n°20260309-11

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, Mme Joëlle HAMON, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : M. William LOZAC'H, M. David HERMAN, Mme Annie L'HEVEDER, M. Jean-Claude LE BUZULIER, Mme Joëlle NICOLAS et M. Éric LE GAC,

Absents avec procurations : M. Samuel PRADES a donné procuration à Mme Florence STRUILLOU, Mme Marianne VINCENT a donné procuration à Mme Joëlle HAMON,

Absents : Mme Peggy LAMBERT, M. Stéphane MORVAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et M. William LOZAC'H,

Date de la convocation : le 2 mars 2026 Date d'affichage : le 2 mars 2026

****

Délibération n°20260309-11 : Devis remplacement porte salle polyvalente côté cuisine

Référence nomenclature n°1.4

M. le Maire présente aux Conseillers Municipaux le devis reçu pour le remplacement de la porte d'accès côté cuisine de la salle polyvalente car celle-ci montre des problèmes sécurités pour être correctement fermée.

L'entreprise BIZIEN qui a remplacé l'ensemble des portes de la salle polyvalente en 2024, était la mieux placé en prix et qualité. Comme la porte de la cuisine est le même modèle que la porte de la bibliothèque déjà posée (vitrage en haut, soubassement plein, barre antipanique, serrure extérieure), l'entreprise nous propose un devis au même prix soit 5 122,31 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE	le devis présenté par l'entreprise BIZIEN au prix de 5 122.31 € TTC,
AUTORISE	Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents concernant ce dossier.
IMPUTE	les dépenses au compte 2135 opération 156 du Budget Commune 2026.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE

La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU